

Permanence juridique handicap 33

Accès aux droits - Nouvelle-Aquitaine

30 rue des Frères Bonie - Tribunal judiciaire de Bordeaux - 33000 - BORDEAUX

Courriel : droithandicap@barreau-bordeaux.com

Informations particulières

Informations

Permanence juridique pour les personnes en situation de handicap
Des avocats spécialisés du Barreau de Bordeaux tiennent une permanence juridique en « Droit du handicap » au Tribunal Judiciaire tous les seconds mercredis du mois, de 9h à 12h.

Cette initiative s'adresse aux personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs familles. Les avocats du Barreau de Bordeaux se mobilisent pour les accompagner dans leurs démarches et défendre leurs droits et intérêts.

Pour toute question ou prise de rendez-vous, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : droithandicap@barreau-bordeaux.com

Zone géographique concernée

Nouvelle Aquitaine, Gironde - 33